QUE PENSEZ-VOUS DE CECI, SEULEMENT $30.00.

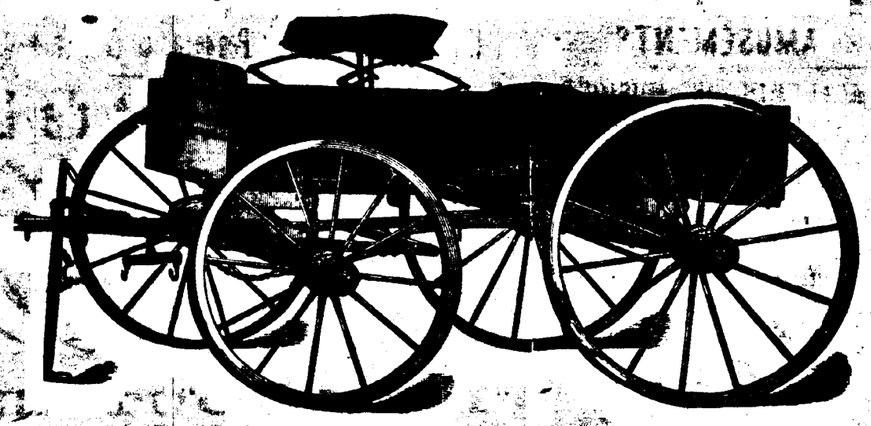

JOSEPH SCHWARTZ CIE, LIMITEE,

821 à 835 rue Perdido, N. O.

Quartier-général pour Buggies, Barrouches, Wagonnettes, Surreys, Charrettes de route, Wagons de ferme, un Assortiment Complet de Harnais, Fouets, Couvre-pieds, Voitures et Wagons. Quincaillerie, Matériel de Charrettes à cannes à des Prix Réduits. P. O. Box 848.

5 déc—1 m

PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SMITH et BARNES, SOHMER, FISCHER, CROWN.....

MEILLEURES FABRIQUES,
PRIX LES PLUS BAS,
CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

PIANOS MATHUSHEK

—:: SANS EGAUX ::— PARFAITS ::—

PHILIP WERLEIN, Lt'd.,

614-616, RUE DU CANAL.

14 nov

VAPEURS.

Compagnie Générale

TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Du Quai 42, pied de North River, rue Morton
Les magnifiques navires de cette ligne feront retour comme suit

Partant tous les samedis à 10 A. M.
LA GASCOGNE, 18 décembre.
LA NORMANDIE, 25 décembre.
LA CHAMPAGNE, 1er janvier.
LA BRETAGNE, 8 janvier.
LA GASCOGNE, 15 janvier.
LA NORMANDIE, 22 janvier.

PRIX DU PASSAGE—Première classe de New-York à Paris $80.00 et au-dessus par tous les steamers excepté La Touraine selon les accommodations, comprenant billets de chemin de fer pour Paris. Sièges de chars-salons et frais de débarquement. Les sièges des chars-salons sont extra durant la saison d'été. Deuxième classe à Paris $54.75.

Entrepont, $32.10, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Et entre New-York et Alexandrie Egypte, via Paris, (valable 60 jours).

1re classe, $160. 2me classe $116.

Char-salon-buffet gratis.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3 Bowling Green N. Y.; Agence Générale de l'Ouest, No 71 Dearborn St, Chicago, Ill.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:
CREOLE.....Mercredi, 15 décembre.
HUDSON.....Mercredi, 22 décembre.
LOUISIANA.....Mercredi, 29 décembre.

Partiront de leur quai à 5 h. p. pied de la rue Toulouse

Assurance de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour toutes les Pointes de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent surpasser,
Pour fret et passage s'adresser
ALEX. HARRIS, Agent,
—1an No 213 rue Carondelet

A. ROY, Agent

—DU—

DIEBOLD SAFE & LOCK CO.,

719 RUE COMMUNE.

Coffres forts démontés, échangés et réparés.
22 nov—dim—1 an

A. W. MOFFETT.

Enseigne BASSIN et TOULOUSE

A la tête du vieux Bassin, Mile-Orléans, Lac

—NÉGOCIANT—

Bois, bois de chêne, noyer, peuplier, pin blanc pin jaune et cyprès.

—AUSSI—

Planches pour planchers et plafonds, vellige, Etc., etc.

J'ai constamment en main le stock le plus grand et le plus varié de chêne et de noyer dans l'Etat, que je suis prêt à couper en matériel de wagon, tel que brancards pour wagon, pattes-oeux, rails, etc

1er mars—1

Les Membres de la Société des Marchés Privés sont priés de se réunir le troisième jeudi de décembre (16 courant) pour procéder à l'élection des officiers—à 8 heures du soir, au No 10 du Passage de la Bourse.

Le Président, S. PEDELAHORE.
Le secrétaire S. VIDALAT.
8déc—8 13 16

AVIS.

Le public en général est avisé que je ne suis responsable d'aucune dette contractée par les Laggers Boie, Augusta et Florida.

J. LEFORT.
5 déc—5 9 14

CHEMIN DE FER LOUISVILLE ET NASHVILLE.

Le temps le plus rapide entre la Nouvelle-Orléans et New York est maintenant sur le service double quotidien des trains limités du chemin de fer Louisville et Nashville.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago.....$2,999,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston.....$1,427,999

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA

CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
12nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 329, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé.....$500,000 00
Actif, 1er janvier 1896.....1,015,155 66
Surplus.....260,074 66
Surplus aux détenteurs de policen.....765,540 25
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMEY. CHS. D. FOUCHE, OCTAVE
18 juin97—1an LABARRE

Pour un Engagement

—OU UN—

MARIAGE

....La chose la plus indis-
....pensable est une magni-
....fique BAGUE avec un
....joli DIAMANT ou au-
....tres PIERRES PRE-
....CIEUSES pour la pre-
....mier; et une BAGUE
....EN OR SOLIDE ou AL-
....LIANCE pour le se-
....cond.
....Vous pouvez avoir des
....meilleure et à plus bas
....prix

—CHEZ—

FRANTZ BROS. & CO.,

BIJOUTIERS,

—Successeurs de—

FRANTZ & OPITZ,

No 129

RUE BOURBON.

13 sept—1 an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE N. REMPARTS, 343.

Des renseignements sont demandés au les personnes dont les noms suivent

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

DÉCEMBRE 1897.
Liste de publication.

Roc, Denis — Magnac, Alphonse
Bigon, Jeanne — Manguier, Ernestine
Cenleon, Jacques — Mayfield, Jean Pierre
Dreilieu, Joseph Lépère — Negroni, Joseph Marie
Garnier, famille, natif — Paynal, natif de Lourde Lanigres.
Genest, Georges Wilhem — Prazer,
Gran'in, Auguste — Peyr t Jacques Léonce
Lamassa, Pierre — Roslères, Benoit
Terrasse, veuve
Tujague, Mlle

LETTRE.

Wolf, Docteur

G. B. DANGLADE,
Consul.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

IMPORTANTE

—ET—

ATTRAYANTE

OUVERTURE

—DE LA—

SAISON.

UNE

Grande OCCASION

—POUR LES—

Capitalistes,

Placeurs;

Spéculateurs,

—ET—

LES PERSONNES

CHERCHANT DES

DEMEURES

D'ACQUERIR DES

PROPRIETES

—DE—

CHOIX

—TANT—

Commerciales

—QUE POUR—

Demeures

—DANS LES—

PREMIER ET QUATRIEME

DISTRICTS.

L'Encoignure d'Affaires déjà établies de

E. CONERY & FILS Limité,

—LA—

Bâtisse en Briques

—A—

TROIS ETAGES

Nos 2 et 4 rue du Canal,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE DELTA.

Nos 6 et 8 rue du Canal,

ENTRE LES RUES DELTA ET FRONT.

—Occupée par—

M. D. LAGAN.

—LE—

SPLENDIDE

MAGASIN EN BRIQUES

A Trois Etages,

Nos 301, 303 et 305 rue Tchoupitoulas,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE GRAVIER.

—Occupé par—

JOHN I. ADAMS & CIE.

Résidence Double EN BRIQUES.

A DEUX ETAGES,

Nos 2039 et 2041 rue Prytanée,

ENCOIGNURE DE LA RUE JOSEPHINE.

Résidence Simple

A DEUX ETAGES,

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

Cottage seul, 2057 rue Poydras.

Succession de Mary A. Monaghan, 54,140
—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur —Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 18 janvier 1898, à midi à la Bourse, 629 rue Commune où les plans peuvent être vus, il sera vendu en vertu d'un writ de l'Honorable Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en date et signé le 28 septembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

UN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Prieur, dé igné par le numéro trois, sur un plan dressé par C. Giroux, en date du 20 décembre 1852, désigné comme plan No 17 dans le bureau de A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure, en mesure américaine, 20 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage seul de six chambres et deux chambres dans la cour, toit en ardoise, cour briquetée, allées, une citerne.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit, sur des billets portant huit pour cent d'intérêt, et garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue.

L'acte de vente devra contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et passé pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire, lequel acquéreur devra payer ensemble avec les taxes pour 1897, et 10 pour cent de dépôt.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 16 17 18

Nouvelle Orléans, 26 nov. 1897.

Une réunion spéciale des actionnaires de la "Merchants Insurance Co." (Compagnie d'Assurance des Marchands) sera tenue aux bureaux de la compagnie No 622 rue de Cana le lundi 27 décembre 1897, à une heure P. M., dans le but de voter sur la proposition d'une réduction du capital avis duquel a été envoyé par la poste à chaque actionnaire, conformément à l'article (6) six de la Charte de la Compagnie

JULES MONTREUIL,
27 nov—1m Secrétaire.

GEO. DE REYNA.

Agent de Propriétés

Bureau 329 Rue Royale,

Succursale de la Sun Insurance Company
$70,000 à prêter sur des Propriétés foncières de la ville. Heures: 9 30 à 11 a m et 2 à 3 p. m. Téléphone No 451.
28 nov—1m.

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

921 rue Gravier.

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, de 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co
136 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.
5 mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

No 2026 rue Prytanée,

ENTRE LES RUES ST-ANDRE ET JOSEPHINE.

L'ELEGANTE RESIDENCE EN BRIQUES DOUBLE

ET A DEUX ETAGES,

Nos 1329 et 1331 rue St-André,

ENCOIGNURE DE LA RUE COLISEE

—LA—

Maison Double à Deux Etages,

2040 et 2042 RUE PRYTANEE

ENCOIGNURE DE LA RUE JOSEPHINE.

—ET LA—

Résidence Simple

—DE—

CHOIX

A DEUX ETAGES,

1323 rue St-André,

ENTRE LES RUES COLISEE ET CHESTNUT.

A L'ENCAN

A Longs Termes et Bas Intérêts.

Dans l'Affaire de

EDWARD CONERY JR,

VS

SES CREANCIERS.

No 49,739—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Par John H. O'Connor et Cie,
Alfred O. Green, Encanteur.

Bureaux No 628 rue Commune, JEUDI 20 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 3 décembre 1897, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

Propriétés Commerciales.

PREMIEREMENT—1. QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville (connus ancienn ment comme propriété de battage) dans l'ilet No 1 borné par les rues Canal, Front, Gravier et Delta, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, conformément à un plan par L. H. Pilié, voyer de ville, le 21 mai 1866. Les dits lots se joignent et mesurent comme suit:

Le No 1 forme l'encoignure des rues Canal et Delta et mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal, 27 pieds 6 pouces 3 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur et face sur la rue Delta de 117 pieds 7 pouces et 6 lignes et 117 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

Le No 2 mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal 27 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la ligne du fond, par une profondeur de 117 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 1 et 117 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 3.

Les améliorations sur les deux lots de terre ci-dessus consistent en les magasins en briques à trois étages connus comme Nos 3 et 4 rue du Canal, occupés par E. Conery et fils Ltd.

2. Le No 3 mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal 27 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond, par une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 4 lignes à la ligne du lot No 4 et 117 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 2.

Le No 4 mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal, 27 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond, par une profondeur de 117 pieds 8 pouces et une ligne à la ligne du lot No 5 et 117 pieds 8 pouces et quatre lignes sur la ligne du lot No 3.

Les améliorations sur les lots No 3 et 4 consistent en les magasins en briques à trois étages, connus comme les Nos 6 et 8 rue du Canal, occupés par M. D. Lagan et vendus sujets à un bail expirant le 30 septembre 1898.

DEUXIÈMEMENT—LE TOUT DE CE CERTAIN LOT, MORCEAU OU PORTION DE TERRE situé dans le Premier District de cette ville, anciennement faubourg Ste. Marie, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Gravier, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Gravier, Natchez et Magazine, étant désigné par le No 1 sur un certain plan du dit lot et autres, fait par Bourgeois, ancien député voyer général, déposé à la page 137, livre 1 du registre de G. R. Saringer, ancien notaire de cette ville, en date du 11 avril 1829; ledit lot mesurant 35 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier, 41 pieds 11 pouces de face à la rue Tchoupitoulas 55 pieds 7 pouces sur le côté le plus près des rues Natchez et Poydras et touchant à d'autres terres anciennement à la Banque d'Orléans et qui est désigné comme lot No 3 sur ledit plan, 6 pieds 6 pouces, de là à un angle presque droit est parallèle à la rue Gravier et aussi se joignant au lot No 2, 11 pieds et de là à des angles presque droits près de la rue Magazine et se joignant au dit lot No 2, 38 pieds 1 pouce.

2. UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné par le No 2 d'après le plan ci dessus nommé, conformément auquel dit lot mesure, en mesure américaine, 48 pieds 8 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 38 pieds 1 pouce sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas, de là s'élargissant de 11 pieds en suite par une autre profondeur de 6 pieds 6 pouces sur le même côté et par une profondeur de 46 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue Magazine et 38 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les droits libres et intérêts de E. J. Conery, Jr., dans la moitié du mur mitoyen dans le fond du dit lot; aussi une allée mesurant 3 pieds 11 pouces de face à la rue Gravier et s'étendant sur la ligne du dit lot No 2, la plus rapprochée de la rue Magazine, vers les terrains des lieux ou bâtisse connue comme lot No 29 rue Tchoupitoulas et érigé sur le lot désigné par le No 6, sur un devis de G. T. Dunbar, voyer, en date du 6 novembre 1846, annexé à un acte pardevant H. B. Canas, ancien notaire, le 7 novembre 1846.

Les bâtisses sur les dites portions de terre sont connues par les Nos 301, 303 et 305 rue Tchoupitoulas et 402, 404, 406 et 408 rue Gravier, occupées par la maison bien connue de John I. Adams & Cie. Vendues sujet à bail expirant le 30 septembre 1898.

Propriétés pour Résidence.

TROISIÈMEMENT—UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville anciennement faubourg Lafayette, dans la Paroisse de Jefferson de cet Etat, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Calliope (anciennement Plaquemine) St. André et Josephine, contenant environ 124 pieds 6 pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur de 190 pieds entre lignes parallèles, le dit morceau ou portion de terre étant composé de 26 pieds 7 pouces de face à la rue Prytania, portant la profondeur de 190 pieds en cet original No 2 et de tout les lots originaux Nos 3, 4, 5; comme les dits lots originaux sont désignés sur un plan dressé par E. Lusson, voyer, de la dite paroisse Jefferson le 20 janvier 1848, déposé à l'étude de Joseph Lisbony, ancien notaire en cette ville, le dit plan étant le plan original du dit faubourg Lafayette.

Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages No 2026 rue Prytanée ayant une galerie et corridors en bas et en haut, salon double salle à manger, chambres à laver avec autres chambres, chambres à bain en haut vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898.

QUATRIEMEMENT—Un certain morceau portion de terre situé dans les mêmes district et ilet, et touchant à la propriété ci dessus troisièmement décrite et formant l'encoignure des rues Prytanée et Joséphine et mesurant environ 38 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Josephine de 120 pieds, le dit morceau ou portion de terre est composé du tout ou dit les originaux No 1, et de 6 pieds de face à la dite rue Prytanée, sur la profondeur ci-dessus dite, de 120 pieds du dit lot No 2, qui touche. Les dits lots originaux sont ainsi désignés sur le croquis de Buisson, voyer, une copie lithographiée est annexée à un acte de vente des héritiers de John Longpré à Patrick Cummings, passé pardevant L. E. Kenney, ancien notaire, en l'année 1848

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages connue par les Nos 2040 et 2042 de la rue Prytanée, ayant sur chaque côté une galerie en bas et en haut, salons double, salle à manger, cuisine et 4 chambres en haut, vendue sujet à bail, expirant le 30 septembre 1898.

CINQUIÈMEMENT.—UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Joséphine et St. André et l'avenue St-Charles, formant l'encoignure des rues Prytanée et Joséphine et mesurant 58 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Prytanée sur une profondeur, entre lignes parallèles et face à la rue Josephine de 138 pieds 1 pouce et 6 lignes, ledit morceau de terre étant composé de tous les lots 18 et 19 et face de la moitié du lot No 17 qui touche aux lots 18 et 19 dans le fond, ces formellement les dits lots sont désignés sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, le 12 avril 1853, déposé en l'étude de Thomas Layton, ancien notaire.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages en brique connue comme les Nos 2039 et 2041 rue Prytanée. Elles ont de chaque côté des galeries devant et vestibules en bas et en haut, salons doubles, vestibules dans le fond et galeries, salle à manger, cuisine, office, cuisine extra, hangar pour bois et charbon, 5 chambres à coucher en haut, chambre à bain, chambres finies dans les mansardes, grandes citernes etc., vendues sujettes au bail expirant le 30 septembre 1898.

SIXIÈMEMENT—DEUX CERTAINS LOTS OU PORTIONS DE TERRE dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-André, Ste-Marie, Celiste et Chestnut, formant l'encoignure des rues Colisée et St-André, et mesurant ensemble environ 65 pieds de face à la rue St-André sur une profondeur et face sur la rue Colisée de 124 pieds 4 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins: les dits lots ou portions de terre décrites ci-dessus comprennent la façade entière de trois certains lots de terre, désignés par les Nos 1, 2, 3 sur un plan dressé par B. Buis en, voyer, en date du 10 décembre 1850, déposé dans l'étude de Wm Monaghan, ancien notaire.

Les améliorations consistent en les doubles résidences en briques à deux étages connues par les Nos 1329 et 1331 rue St-André.

Elles ont de chaque côté des galeries devant et des vestibuls en haut et en bas, doubles salons, salle à manger, office, cuisine, chambre à côté de la cuisine, hangar pour bois et charbon, 5 chambres à coucher en haut, chambre à bains et chambres finies dans les mansardes. Vendues sujettes au bail expirant le 30 septembre 1898

SEPTIÈMEMENT—UN AUTRE MORCEAU OU PORTION DE TERRE, situé dans les mêmes district et ilot que et se joignant à la propriété sixièmement décrite et mesurant environ 62 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St André sur une profondeur d'environ 125 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Colisée, le séparant de la propriété sixièmement décrite et d'environ 126 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne opposée du fond, entre les lots originaux 1, 2 et 3 sur le plan de Buisson, voyer, en date du 10 décembre 1850.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages connu par le No 1323 rue St. André. Gallerie devant et vestibule en haut et en bas, salons doubles salle à manger, office, cave, cuisine avec chambre à côté, 3 grandes chambres à coucher en haut, cabinet, chambre à bain et deux grandes chambres de galerie. La susdite résidence septièmement décrite a été partiellement détruite par l'incendie, mais est en voie de réparation et sera remise dans son état primitif, et remise à l'acquéreur en premier ordre, d'après le contrat entre la compagnie d'assurance Hibernia et messieurs Toledano et Resech, architectes.

Toutes ces résidences sont situées dans un des districts les plus agréables de la ville localités bien drainées, et sur des rues en asphalte ou gravels, d'un accès facile au centre des affaires à cause des nombreuses lignes de chars électriques et à proximité des marchés, églises et écoles et sont toujours occupées par les meilleurs des locataires.

Ces propriétés sont vendues sujettes aux conditions dans et devront qui devront annoncer au moment de la vente, ou auparavant, sur application au bureau des Encanteurs.

On ne peut visiter les propriétés ci-dessus n'avec une carte de l'encanteur, laquelle sera donnée sur demande.

TERMES ET CONDITIONS.

Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a en deux paiements égaux payables en un et deux ans à partir de la date de l'adjudication avec intérêt de six pour cent par an à partir de ladite date, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, les actes de vente devant contenir les clauses d'assurances, 5 pour cent d'honoraires d'avocats, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James J. Woulfe, notaire.

12 déc—12 19 26 jan 2 9 16 à da e.

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Admirable Site pour Bâtir

Encoignure nord-ouest des rues Pitt et Duffossat.

Dans l'affaire de la liquidation de la Southern Paving Company.

No 51,861 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 13 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 629 et 631 rue Commune il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre dated le 6 décembre 1897 de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division "D", dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci dessous décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, formant l'encoignure nord-ouest des rues Pitt et Duffossat, é ant composé du lot No 10 et la moitié du lot No 9 dans l'ilet numéro 396 dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Boudousquié, Duffossat et Valmont, mesurant 45 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur et façade sur la rue Duffossat entre lignes parallèles. Le terrain est comblé, les rues et les banquettes sont pavées, le voisinage des meilleurs et à proximité de plusieurs lignes de voies ferrées, situé dans une partie de la ville s'améliorant constamment.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898, en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur

12 déc—12 19 26—jan 2 9 13

HOTEL ROYAL.

Après avoir été réparé et mis en parfait ordre, avec embellissements, baignoires en porcelaine, une des meilleures cuisines, la plus belle salle à manger avec 20 pieds d'arrangement et les fraîcheurs les plus belles en Amérique.

Est maintenant ouvert à des prix populaires. $2.50 à $4.00 par jour.

Plan Européen—Chambres, $1 avec bain

R. E. RIVERE, Gérant.

2 déc—1m

LORSQUE VOUS DÉSIREREZ

Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain par ce frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store,

MARCHAND D'OISEAUX,

819 rue de Chartres,

(A deux portes du Bureau de "l'Abeille");

1er août—1 an—

VENTES A L'ENCAN,

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT PRODUCTIF

—EN—

Propriétés pour Magasins et Résidences

et

Cottages Doubles dans une bonne localité.

Succession de Joseph Sauer.

No 52,419—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 13 janvier 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre en date du 10 décembre 1897, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, à savoir—

1° La belle résidence double en bois à deux étages, Nos 1222 et 1224 rue St-André, dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-André, Joséphine, Camp et Chestnut, retirée de la rue avec grillage en fer, contenant galeries, sept chambres, hangar allée de chaque côté, 2 citernes et cours pavées.

Le lot de terre est désigné par le No 19 sur un plan de W. H. Thompson, en date du 12 avril 1847 et déposé dans le bureau de J. R. Beard, ancien notaire de cet e ville, comme plan No 15, et mesure, en mesure anglaise, 32 pieds et 1/6 d une ligne de face à la rue St-André par 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Elle se trouve dans un joli voisinage, près de toutes les commodités et c'est un placement payant actuellement et promettant pour le futur. Se loue au taux de $480.00 par an.

2° Le bon emplacement pour affaires Nos 1382 et 1384 rue Constance, encoignure nord est de la rue Terpsichore, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Annonciation, Terpsichore et Melpomène. Les améliorations sont un cottage en bois de bâtisse et à un étage avec mansarde avec dépendances à deux étages, contenant six chambres de chaque côté. L'encoignure possède l'appareil de boulangerie dans le fond et magasin devant. Le lot de terre est désigné par la lettre "A" sur un plan fait par Louis H. Pilié, députévoyer de ville, en date du 21 mai 1875, une copie duquel est attaché à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 17 août 1875, lequel lot forme l'encoignure des rues Constance et Terpsichore et mesure 32 pieds 11 pouces de face à la rue Constance par 73 pieds 6 pouces de profondeur et de face sur la rue Terpsichore, mesure américaine.

Pour affaires et résidence ensemble ou aucun, elle est adaptée, étant dans un voisinage populeux commandant un trafic continu, en faisant un placement sûr. Loyers au taux de $260 par an.

3. Le joli cottage double en bois à un étage Nos 2031 et 2033 rue St-Thomas, dans le quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Thomas, Chippewa, St-Andrée et Joséphine, retirée du trottoir et contenant large galeries, 4 chambres de chaque côté, écurie et atelier dans le fond un chemin de voiture sur un côté, une allée de l'autre et petit jardin devant. Le lot de terre est désigné par le No 1 et mesurant, en mesure anglaise 45 pieds 6 pouces de face à la rue St Thomas sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après le devis fait par J. A. Quelles, architecte, en date du 6 juillet 1864 et annexé à l'inventaire de la succession de Joséphine Mayer, pris par A. Barnett, ancien notaire, le 2 août 1864. Bon pour placement ou pour occupation étant dans un voisinage donné, près de toutes commodités.

4° Le magasin et résidence double en briques à deux étages Nos 2013 et 2017 rue Tchoupitoulas dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, St-André et Adèle, contenant magasins et une chambre en bas, trois chambres et galerie au second étage, de chaque côté, et sur le côté supérieur dans le fond et une bâtisse en bois avec 3 chambres dans le fond du lot deux bâtisses avec trois chambres dans le fond du lot deux bâtisses avec trois chambres dans l'une et deux chambres dans l'autre. Le lot de terre est désigné par le No 2 sur un plan fait par A. Pasqo, en date du 29 avril 1840, et déposé dans le bureau de F. J. E. Degué, juge de paroisse et notaire ex-officio pour la paroisse de Jefferson, ledit lot mesure 35 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 124 pieds 3 pouces sur la ligne du lot No 3 et de 119 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 1 et une largeur de 33 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, le tout plus ou moins faisant face à la rivière, de laquelle la rue n'est pas interrompue et ayant un futur prometteur.

5° Le joli cottage double en bois à un étage, Nos 3004 et 3006 rue Laurel, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Septième et Huitième, contenant 3 chambres et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 17 sur un plan fait par A. d'Hémécourt, le 23 septembre 1840, conformément auquel dit plan le dit lot mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles et connu aussi par l'ancien numéro municipal 290 et 292 rue Laurel, d'après un devis de A. Duttell Jr, architecte en date du 25 mai 1891 et annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire. Un bon placement dans un voisinage tranquille.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Le Beau Cottage Double, Nos

4728 et 4730 rue

Chestnut,

Entre Valence et Bordeaux.

Alice Philomène Delandre vs Paul Delandre et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B—No 54 682.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 13 janvier 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 629 et 631 rue Commune il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre dated le 6 décembre 1897 de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division "D", dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci dessous décrite, à savoir—

1° Le joli cottage double en bois, Nos 4728 et 4730 rue Chestnut contenant 9 chambres, allées etc., dans le 8 sième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Chestnut Camp, Valence et Bordeaux. Le lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 100 pieds de profondeur. Dans un voisinage s'améliorant, à proximité des lignes de chars et un placement payant pour une personne de petit moyens.

2° A 10 heures A. M., en vertu du susdit jugement, sur les lieux, No 4728 rue Chestnut—

Un set de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Pour la propriété foncière pour les 7/8 d'intérêt des héritiers majeurs, un tiers comptant; la balance à un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, subdivisés pour égaliser la part de chaque héritier, portant 8 pour cent d'intérêt par an à la date d'adjudication jusqu'au paiement et 5 pour cent honoraires d'avocat, dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. Pour les 1/8 d'intérêt du mineur Charles Delandre, comptant. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Pour les meubles—Comptant sur les lieux.

Actes de vente pardevant Chas Forman, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur

12 déc—12 19 26—jan 2 9 13